



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Section SNPES-PJJ/FSU Alpes/Vaucluse

Mépris et surdité Appel à la grève le jeudi 3 juin en soutien à nos collègues du foyer «Les provençales».

Avignon, le 26 mai 2021

Le bureau syndical du SNPES/PJJ/FSU Alpes/Vaucluse dépose un préavis de grève pour le jeudi 3 juin 2021, en soutien de l'équipe du foyer des provençales.

Pour rappel, en juin 2020, nous avons déjà été amenés à déposer un préavis de grève, en intersyndicale, après des rencontres infructueuses avec la DT afin que des solutions soient trouvées pour répondre aux multiples difficultés rencontrées par les collègues du foyer. Nous avons obtenu un nouveau recrutement d'éducateurs, une amélioration de l'anticipation des emplois du temps et un gel des admissions pour permettre à l'équipe de reprendre le travail dans de bonnes conditions. Quant aux promesses de soutien de l'équipe, via de la régulation, un travail sur l'organisation et le fonctionnement du foyer, l'autonomie dans la prise en charge éducative et dans les admissions, elles sont restées lettre morte.

Aujourd'hui les collègues du foyer sont épuisés et en colère. La situation s'est à nouveau dégradée. Les premières conséquences visibles sont l'explosion des arrêts maladie et deux démissions. Actuellement plus que 7 éducateurs sur les plannings. Un constat somme toute logique, car les problèmes de fonds n'ont jamais été travaillés comme promis lors des rencontres de l'année passée. Certes les moyens humains ont été résolus via des embauches mais force est de constater que cela n'est pas suffisant.

Depuis 9 mois l'équipe du foyer n'a pas d'APP !!! La régulation d'équipe, in fine, initiée et organisée par la psychologue du service va peut-être commencer au mois de juin 2021, soit 1 an après. Qui n'a pas fait son travail ? Peu importe. La DT n'est-elle pas garante des engagements pris en audience? A-t-elle suivi la situation du foyer? Que fait la DT ? Visiblement il est plus important de promouvoir des projets expérimentaux seuls dans leur tour d'ivoire, sans se soucier des jeunes accueillis.

Apprentis sorciers et bidouilles administratives....

En septembre 2020, alors que le foyer avait besoin de consolider l'équipe, de prendre de l'autonomie pédagogique, de travailler un projet d'équipe constructif, avec, entre autre, le désir et l'objectif de penser et renforcer la mission HD, la DT sort du chapeau une expérimentation nationale censée tout résoudre (8 mineurs sur le collectif et 4 sur le différencié). Quid de l'HD dans ce dispositif ? Au final, cette expérimentation, semble n'avoir pour objectif que de valoriser leurs carrières ! Les besoins du territoire, mais surtout, les projets de l'équipe pour le foyer passent au second plan. Et ce sont les personnels et les jeunes qui trinquent.

Ainsi, pour que le projet expérimental soit effectif en haut lieu, que les bonnes cases soient remplies, des adolescents pris en charge par l'hébergement diversifié sont officiellement, sur le papier, pris en charge par le collectif. Ces stratégies comptables viennent exacerber les difficultés déjà accrues entre l'HC et l'HD et insécurisent les professionnels.

La mission HD est bien effective, mais va-t-elle perdurer ? Va-t-elle disparaître ? La DT prend-elle en compte l'insécurité générée sur l'équipe ? Quels sont les véritables projets de cette direction territoriale ? Visiblement pas de tenir compte des compétences et aspirations professionnelles.

Comment s'en étonner quand leur parole semble sans valeur. Il y a 2 mois la DT s'est engagée à geler les admissions tant que la situation du manque de personnel n'était pas résolue. En lieu et place, les collègues sont contraints d'admettre 4 nouveaux adolescents sans aucune concertation préalable alors même que la situation du foyer se dégrade toujours plus (actuellement plus que 7 éducateurs à temps plein, agressions multiples et négligées par la direction, perte de sens et cohérence éducative, réunions institutionnelles avec peu de personnels et atomisées).

Les deux derniers jeunes imposés par la Dt ont à peine 13 ans. La différence d'âge avec les autres jeunes est trop importante. Imposer l'admission de ces deux jeunes au sein d'un collectif beaucoup plus âgé a mis à mal l'équipe éducative déjà fragilisée par des décisions incohérentes. Un des mineurs a été confié, par défaut de place dans une structure adaptée, à une famille circassienne, avec un cadre de placement qui questionne sur le plan réglementaire. Quelles sont les perspectives co-construites entre les services concernés ? Se pose la question des mises en danger et de la responsabilité de l'institution dans cette prise en charge. La Direction Territoriale a su imposer les deux mineurs, s'imposera-t-elle la responsabilité de leur orientation ?

Le contrôle, c'est fantastique !

Alors que l'équipe se sent au bord de la rupture, la Dt ne trouve rien de mieux à faire que de diligenter un contrôle hiérarchique. L'objectif : vérifier « la tenue des dossiers des jeunes et l'organisation des contenus de journée des jeunes ». Mais que pensent-ils trouver ? L'équipe tourne à 7 éducateurs et 2 stagiaires sur le collectif. Ils n'ont les moyens en personnel que pour assurer les services, souvent sans temps de récupération !! Ils devraient en plus justifier des activités qu'ils proposent aux jeunes ? Pensent-ils nous faire croire que le bien-être des mineurs est leur préoccupation ? Cela n'a pas de sens et renforce ce mépris ressenti par l'équipe. À quand un contrôle sur le travail des cadres ?

L'équipe ne sait plus comment être entendue par la DT ! Un courrier a été transmis par l'équipe. Sans réponse ! Que doit-on en penser ? Le contexte se dégrade de jour en jour et ils ont la sensation de ne pas être considérés, pas respectés. Certains par leur Directeur de Service, tous par la Direction Territoriale. D'un point de vue pragmatique, se pose, comme l'année dernière, à la même date, le problème des heures supplémentaires des personnels présents et des vacances d'été..., surtout pour les contractuels qui sont dans l'incertitude sur leur avenir en septembre. Devons-nous l'écrire encore une fois ?

Les revendications sont simples et très rationnelles. Les collègues de ce foyer demandent à être écoutés, considérés et respectés, ils sont aujourd'hui à bout. Pour le moment, nous demandons que les conditions de travail soient traitées à l'aune de ce constat pour permettre un accueil des mineurs dans de bonnes conditions éducatives.

Nous nous associons aussi et sommes solidaires avec les collègues du Cef de Montfavet qui dénoncent les mêmes difficultés de conditions de travail.

REVENDICATIONS POUR LE FOYER

- **Le gel des admissions jusqu'à ce que les normes en termes d'éducateurs.trices soient atteintes.**
- **En conséquence, le recrutement d'éducateurs.trices en tenant compte des situations précises des arrêts des personnels.**
- **La fin de l'expérimentation différenciée**
- **Une Unité d'HD avec les moyens conséquents**
- **Une orientation plus adaptée à la problématique des deux derniers adolescents accueillis**

POUR LE BUREAU TERRITORIAL, M MITTOU ET MME BERRIER, SECRÉTAIRES TERRITORIAUX